SEVAL

Schweizerische Evaluationsgesellschaft
Société suisse d'évaluation
Società svizzera di valutazione

Congrès du Groupe Suisse de Criminologie (GSC) « Evaluations, politique criminelle et réforme du droit pénal : Jeux de pouvoirs, impact pratique et signification politique

Interlaken 2-4 mars 2016 – **Programme (f)** / **Programm (d)**

Le séminaire est organisé depuis plus de vingt ans dans le somptueux Casino Kursaal d'Interlaken, avec plus de 200 participants, juges, criminologues, procureurs, juges fédéraux, juges pour enfants, psychiatres forensic, fonctionnaires fédéraux et cantonaux, directeurs de prison… Soit une atmosphère digne de Friedrich Dürrenmatt… J'ai été invité à présenter un exposé en tant que président de la SEVAL « Quels outils pour mesurer quelles performances ?». D'autre évaluateurs ont eu l'occasions de présenter un exposé, notamment Werner Bussmann, Barbara Haering, Frans Leeuw et Luzius Mader. L'ensemble des exposés présentés vont faire l'objet d'une publication qui sortira dans environ six mois.

Des articles parus Revue Suisse de Criminologie il y a environ quatre ans, notamment un article de Marcel Niggli très polémique et peu fondé par rapport à l'évaluation avaient généré une certaine méfiance auprès de quelques membres du comité quant à la participation de la SEVAL. Dans cette revue, la question du nombre d'évaluations, leur utilisation et le manque de diffusion des résultats ont été critiqués, en particulier lorsque le Parlement est revenu en arrière concernant la révision du code pénal. Cette révision avait conduit à diminuer les peines d'emprisonnement et à renforcer les amendes et les autres types de sanctions. Le Parlement n'a pas attendu les résultats des évaluations pour légiférer. Par ailleurs, si les rapports sont publiés, les conclusions semblent souvent ne pas être assez discutées entre les praticiens et par les politiques. Mais la participation à ce congrès, les présentations des évaluateurs ont permis de bien montrer les avantages des évaluations et de répondre précisément aux critiques évoquées. Le principal contradicteur (Niggli) n'est pas venu comme prévu dans le cadre du débat final prévu avec Mader...

Les expériences pilotes et les révisions législatives font assez systématiquement l'objet d'évaluations, de même que les institutions. Les évaluations réalisées sont plus proches de la « Ressortforschung » que dans d'autres domaines. Par contre, il y a certainement un manque d'évaluations se focalisant sur les personnes et se basant sur leur avis et sur leur parcours (analyse longitudinale). Dans le domaine de la migration et de la sécurité routière, l'évaluation semble moins développée. Même si l'évaluation dans le secteur de la criminologie est assez développée, elle est assez méconnue à la SEVAL. A mon avis, cela provient du fait que les mandataires sont très spécialisés, travaillent dans des universités et ne sont souvent même pas membres de la SEVAL ! Nous avons distribué de la documentation et le congrès devrait nous permettre d'acquérir quelques nouveaux membres.

Parmi les conférenciers, Frans Leeuw a amené une perspective externe intéressante. Il a présenté son institut au Pays-Bas et les types d'études qu'il réalise. Les ressources consacrées aux études criminologiques semblent plus importantes qu'en Suisse de même que les données statistiques. Il y a un identificateur commun pour les habitants depuis plus de cinquante ans et les banques de données peuvent être croisées assez facilement. Les chercheurs doivent cependant se rendre personnellement à l'Office de la statistique pour dépouiller et analyser ces banques de données. Frans Leeuw insiste également sur l'importance de considérer les potentiels des big data (p.ex. les données en matière de télécommunication et les données sur les recherches Google). Une étude américaine a montré que l'analyse des recherches Google sur le mot Influenza permet de localiser des épidémies de grippe aux Etats-Unis…

Emmanuel Sangra, 23.3.2016